

Cinq Com'une

Fontaine de Vaucluse . Saumane de Vaucluse . L'Isle sur la Sorgue . Le Thor . Châteauneuf de Gadagne


Projets Européens


La Sorgue


Travaux - Aménagements


Ecole Ménagère Saint Roch

AUTOMNE 2013 – n° 15

Comenius

Des jeunes un projet





...avec l'Europe

Sommaire

- Directeur de la publication
  - Catherine Légier
- La commission promotion et événementiel
  Titulaires
  - **Michel Herrero (Président)**
  - Christiane Martin
  - Claude Germain
  - Alphonse Cangelosi
  - Patricia Philip
  - Roland Pastor
  - Laurence Chabaud Geva
  - Patricia Allemand
  - Marie Zenone
  - Sylvie Capon
  Suppléants
  - Jacques Bast
  - Corinne Suau
  - Michel Jacquin
  - Annie Meynard
- Responsable de la rédaction
  Alain Herrero
- Rédaction/Photos
  Service Communication : Nadine Ondel
  Services de la Communauté de Communes
- Crédits photographiques
  CCPSMV, communes, partenaires
- Design et conception graphique
  Fabrice Prévost - www.fabrice-prevost.com
- Impression
  Atelier Off'7 - L'Isle sur la Sorgue
- Distribution
  ADREXO

Tour d'horizon
Ensemble, pour vous...

Services au public

- **Les horaires des déchèteries intercommunales**
  Du lundi au samedi : 8 h 30-12 h 00 et 14 h 00-17 h 00, toute l'année et fermées les dimanches et jours fériés
- **Permanences en Mairie de L'Isle sur la Sorgue pour la distribution des rouleaux de sacs jaunes**
  (dans la salle des mariages) :
  Tous les 1er Jeudis du mois, de 9 h 00 à 12 h 00
- **Le site de la CCPSMV**
  Vous pouvez retrouver toute l'information sur la CCPSMV, en tapant www.paysdessorgues.fr

CCPSMV

350 Avenue de la Petite Marine
84 800 - L'Isle sur la Sorgue
Tél. : 04 90 21 43 11
Fax : 04 90 21 43 13

Ouvert au public du lundi au vendredi 8 h 45 - 12 h 30 et 14 h - 17 h 15

ccpsmv @ ccpsmv. fr
www.paysdessorgues.fr

Ce magazine est téléchargeable sur notre site.

Elections municipales et démocratie intercommunale

Comprendre les nouveaux modes de scrutin

Le nouveau scrutin, pourquoi ?

Alors que les communautés ont de plus en plus de compétences et interviennent de plus en plus dans la vie quotidienne des citoyens, il était essentiel que ceux-ci puissent élire directement leurs élus communautaires. Ce système d'élection directe renforce la légitimité des conseillers communautaires et rendra certainement plus visible l'action des élus pour la communauté.

Il permet de rapprocher les élus intercommunaux des habitants et de mieux faire connaître l'intercommunalité.

L'élection directe au scrutin de liste rend possible une plus grande diversité politique dans la représentation des élus communautaires. Par ailleurs, le nouveau mode d'élection vise à étendre la parité homme/femme au sein des conseils, celle-ci étant obligatoire dans la composition des listes.

Mars 2014 : élections municipales

Jusqu'à présent, les conseillers communautaires étaient élus par le conseil municipal de chaque commune. En mars prochain, les citoyens voteront pour la première fois par suffrage universel direct pour leurs conseillers communautaires dans les communes de plus de 1 000 habitants (en même temps que leurs conseillers municipaux) dont le conseil municipal est élu au scrutin de liste.

Les intercommunalités, de plus en plus présentes dans la gouvernance territoriale, vont ainsi acquérir plus de légitimité démocratique.

Élections des conseillers communautaires : mode d'emploi

La loi du 17 mai 2013 précise les modes de scrutin applicables pour les prochaines élections municipales de 2014 et distingue deux situations : celle des communes de moins de 1 000 habitants et celle des communes de plus de 1 000 habitants.

Ainsi, pour les communes de **L'Isle sur la Sorgue, Le Thor, Châteauneuf de Gadagne** qui ont une population supérieure à 1 000 habitants, le nouveau bulletin de vote comportera deux listes : la liste d'une équipe candidate aux élections municipales et la liste des candidats de cette équipe municipale à l'élection communautaire.

Les candidats au conseil communautaire seront donc obligatoirement aussi des candidats au conseil municipal. Ce système de bulletin à double liste souligne le lien qui unit conseils municipaux et conseil communautaire.

L'électeur devra choisir sur un seul bulletin de vote et votera en même temps pour une équipe municipale et communautaire.

Pour les communes de **Fontaine de Vaucluse et de Saumane de Vaucluse**, l'élection des conseillers municipaux ne se fait pas au scrutin de liste. Le panachage et l'élection indirecte des conseillers communautaires par les conseillers municipaux sont toujours en vigueur. Dans ces deux communes, le mode d'élection au conseil municipal reste inchangé. Les électeurs pourront voter pour une liste municipale ou pour un ou plusieurs candidats en panachant leur bulletin de vote.

À noter toutefois que l'on ne pourra plus proposer sur le bulletin le nom de quelqu'un qui ne se sera pas déclaré candidat.

Les conseillers communautaires resteront désignés de manière indirecte par les conseillers municipaux, dans "l'ordre du tableau", c'est-à-dire : le maire, les adjoints...

Représentation des communes dans l'intercommunalité

La loi impose logiquement de prendre en compte l'importance démographique des communes adhérentes et prévoit des ajustements afin de permettre une bonne représentation de chacun, notamment des communes les moins peuplées.

À la suite du vote de délibérations de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et des cinq communes en juin 2013, la représentation au sein du futur conseil communautaire sera la suivante :

Communes	Habitants	Titulaires	
		Situation actuelle	Situation en mars 2014
Châteauneuf de Gadagne	3 259	6	7
L'Isle sur la Sorgue	19 048	15	18
Saumane de Vaucluse	856	3	4
Le Thor	8 281	8	12
Fontaine de Vaucluse	668	3	4
		35	45





Le projet **REMIDA** a été engagé sur le plan opérationnel depuis juillet 2013 à l'échelle de notre territoire avec la formation d'un groupe de travail composé d'élus et de techniciens.

Les premières étapes du projet ont consisté à réaliser une évaluation des politiques et aides financières sur le thème de l'énergie et à collecter l'ensemble des données énergétiques et patrimoniales pour chaque commune.

Ce travail a permis de produire un bilan des émissions de CO_2 pour les six collectivités (cinq mairies et la CCPSMV).





Ce bilan carbone va se poursuivre pour l'ensemble du territoire en intégrant le secteur résidentiel, tertiaire et les transports.

Suite à ce diagnostic quantitatif et à une analyse des contraintes et atouts de cinq communes, une phase de concertation sera engagée en vue de faire émerger un projet pilote exemplaire en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

Comité de pilotage en Slovénie avec les partenaires européens

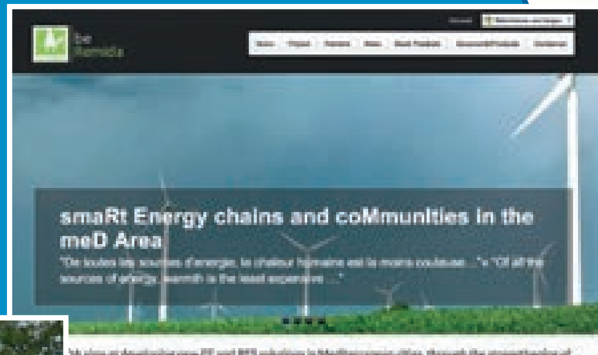
Un comité de pilotage s'est déroulé en Slovénie au mois d'octobre 2013 afin de coordonner les aspects techniques, communication et administratifs du projet. Ces rencontres permettent aussi de découvrir et échanger sur des initiatives locales comme à Sentrupert qui valorise sa ressource en bois pour chauffer ses bâtiments communaux.

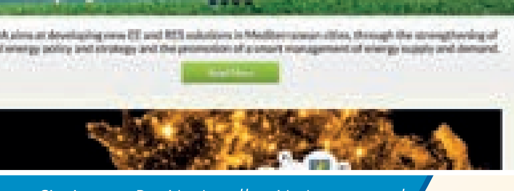

Chaudière bois


Bâtiment municipal en bois

En matière de Communication...

La CCPSMV a en charge l'ensemble de la communication du projet REMIDA pour les neuf partenaires européens. Différents outils ont été élaborés.





Site internet Remida : http://remida-besmart.com/


Réunion des coordinateurs du projet

Comenius



Enregistrement d'un lexique au laboratoire de langue

Le projet européen "**Somos Agua**", mis en œuvre en partenariat avec les enseignants et tout le personnel du Lycée Professionnel Agricole La Ricarde à L'Isle sur la Sorgue, favorise le partage d'expériences multiples autour des thématiques de l'eau et de l'environnement.

Au travers de pratiques scientifiques, sportives et artistiques, nous échangeons dans un sabir polyglotte, ouvert à toutes les cultures.

Après une deuxième rencontre au Portugal, les partenaires français, espagnols, portugais et allemands se sont retrouvés à L'Isle sur la Sorgue les 15, 16 et 17 octobre 2013.

Catherine LEGIER, Présidente de la CCPSMV, José GONZALVES, Directeur de l'EPL et Christian CANDAHL, nouveau proviseur du Lycée Professionnel Agricole, ont accueilli les jeunes européens et leurs professeurs mercredi 15 octobre au Lycée.

Un programme dense et diversifié a rythmé les trois journées de partage.

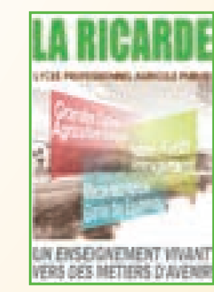
Ces échanges pédagogiques favorisent évidemment la création de liens entres les jeunes européens avec les élèves du lycée, car l'accueil est organisé auprès des familles des parents d'élèves et du personnel du lycée.

Nous saisissons cette occasion pour remercier les familles de leur générosité, leur disponibilité et leur réactivité quant à l'accueil de nos partenaires.

Les liens tissés dans le cadre du projet COMENIUS perdureront bien au-delà de ces deux années de travail en commun.

La dernière rencontre européenne est prévue en 2014, en hiver ou au printemps. Les jeunes seront accueillis en Espagne, dans la région de Murcia.







Présentation du Crédit d'Impôt Métiers d'Art (CIMA) aux entreprises artisanales du territoire

A l'invitation de Catherine Légier, Présidente de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, Maître Jean-Claude PARET, avocat spécialiste en droit fiscal et M. Jean-François RADEMAKERS de la société Krystal Consulting, ont présenté aux entreprises artisanales du territoire, le Crédit d'Impôt Métiers d'Art (CIMA).

Une vingtaine d'entreprises ont assisté à cette réunion, qui s'est tenue mardi 2 juillet 2013 au siège de la CCPSMV.

Ce crédit d'impôt a été mis en place par le Gouvernement, il y a quelques années pour notamment, sauvegarder un savoir-faire français et le défendre face à une concurrence internationale.

Ne sont concernés que les entreprises ou artisans en "nom propre", les micro-entreprises et auto-entrepreneurs n'y sont pas éligibles.

Les métiers éligibles sont repris dans la liste annexée à l'Arrêté du secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation, du 12 décembre 2003 fixant la liste des métiers de l'Artisanat d'Art.

Pour tout renseignement complémentaire concernant ce crédit d'impôt, vous êtes invités à vous rapprocher du Service de Développement Economique de la CCPSMV - **Secrétariat : 04 90 21 43 19**.

L'opération "De notre terre à nos assiettes"



Situées au cœur de la Provence, les terres agricoles du territoire de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse sont d'une grande qualité agronomique et très productives en fruits, légumes et autres produits agricoles.

Le mode de commercialisation en circuits courts, qui ne permet qu'un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur, évite que les denrées agricoles ne voient leur coût augmenter de manière artificielle ; il s'oppose aux pratiques écrasant les producteurs, sans que prix et qualité soient assurés pour le consommateur.

La Communauté de Communes, en partenariat avec les professionnels agricoles, de la restauration et de la distribution, assure la promotion de l'agriculture locale et des circuits courts à travers la démarche : "De notre terre à nos assiettes".

Depuis l'été 2012, cette démarche permet d'identifier les lieux de vente au public et de consommation de produits agricoles cultivés localement.

Aujourd'hui, ce sont **25 restaurateurs et commerçants de fruits et légumes**, qui ont intégré la démarche, ainsi que **25 agriculteurs** volontaires pour les fournir.

Forte de ces premiers résultats, la Communauté de Communes a entrepris un travail de communication autour de cette démarche au printemps 2013.

Pour ce faire, la CCPSMV a proposé un programme d'animations destiné à la promotion des produits agricoles locaux.

Ces manifestations, en partenariat avec le Centre Méditerranéen de l'Environnement, ont été les suivantes :

- animations sur le marché forain de L'Isle sur la Sorgue,
- animations dans les écoles du territoire afin de sensibiliser le jeune public et au-delà, les parents d'élèves,
- animations au Lycée Agricole La Ricarde de L'Isle sur la Sorgue,
- visites d'exploitations agricoles,
- conférences à L'Isle sur la Sorgue et à Fontaine de Vaucluse.

En partenariat avec le Conseil Général du Vaucluse, 10 jours d'évènements à la Maison du Département, ont été effectués. Ils ont permis de présenter au public et à la presse les producteurs ou organisations de producteurs locaux, souhaitant commercialiser leurs produits en circuits courts, mais aussi les restaurants qui s'approvisionnent localement. Au cours de ces journées, des plats élaborés à base de denrées locales ont été mis en évidence par les restaurateurs partenaires.

Enfin, des animations destinées aux scolaires, ayant pour objectif de sensibiliser les enfants aux bienfaits d'une alimentation équilibrée provenant d'aliments cultivés localement, ont été proposées ; elles ont ainsi réuni chaque jour une classe d'élèves du territoire. Les écoliers ont pu y découvrir de manière ludique ce que sont les aliments, leurs façons de les cultiver, leurs qualités. Des chefs de cuisine leur ont fait élaborer des recettes que les enfants ont pu déguster sur place.

En parallèle, un recensement permanent des lieux de vente direct a été effectué : points de vente à la ferme, marchés de producteurs et magasins.

Tous ces lieux où vous pouvez acheter des produits locaux (et les informations pratiques pour les trouver) sont indiqués sur le page "De notre terre à nos assiettes" du site internet de la CCPSMV www.paysdessorgues.fr, ainsi que sur les flyers mis à disposition.





Selon la mythologie nordique, les deux premiers êtres humains Ask et Embla ont été créés par Odin et ses frères, à partir de deux morceaux de bois trouvés sur une plage et ce bois aurait été du bois flotté. Mais qu'est ce que le bois flotté ?

L'atelier des créations en bois flotté

Pour découvrir ces créations, pour des idées de cadeaux de fin d'année...
955 Ancienne Route de Velleron
84 800 L'Isle sur la Sorgue
http://creationsdelatelier.free.fr/
06 21 39 50 70

Ce sont des morceaux de bois drossés par les mers et les océans, parfois aussi les rivières ou les fleuves. Echoués, décomposés et sculptés, ils peuvent servir d'abri aux oiseaux ou animaux sur les plages, ou de fondations pour les dunes.

L'eau, les vents, le sel et les marées ont déjà donné une sculpture primaire, naturelle, puis la créativité et la façon font le reste.

De nos jours, où la décoration devient un passe temps apprécié, le bois flotté est conservé comme un objet unique de par sa forme ou retravaillé pour devenir un élément d'agrément de nos maisons.

Sophie VALOT est un artisan et une artiste : elle travaille le bois flotté, depuis quelques années, dans son atelier à L'Isle sur la Sorgue. Elle est une de ces personnes pleine de sérénité et de douceur, enchantée de parler de sa passion et de présenter ses créations. Cette ancienne cadre en comptabilité dans une grande entreprise l'isloise, ne demandait qu'à assouvir un don pour le travail manuel. Son esprit créatif était juste en sommeil et un jour, elle a fait le pari de quitter son travail de comptable.

Pendant quelques quatre années, elle est devenue masseuse de façon itinérante ou à domicile, sa société dénommée "Hêtre zen" était déjà prémonitoire.

En 2010, en se promenant sur les plages de la Méditerranée, elle est attirée par des morceaux de bois laissés par la mer des Salins. Elle les emporte et les idées commencent à se profiler : la créatrice se révèle.

Ce qui attire Sophie, c'est d'abord la douceur ou les aspérités des souches ou des branches, partiellement décomposées et creusées, avec des formes squelettiques ou décharnées.

Au tour de son imaginaire d'envisager un court ou un long parcours du bois, un naufrage, une tempête, un morceau de navire, un morceau d'arbre, un morceau de vie : chaque bois est unique. Arrangé, décoré, le bois flotté aura une seconde vie.

Sophie VALOT a installé son atelier à côté de sa maison ; elle s'équipe au fur et à mesure de l'évolution de son travail, de machines à découper, à poncer les objets en bois.

La créatrice est en constante recherche d'idées, de matières à associer, à façonner, à agencer, de la peinture, du collage, l'utilisation des tons de beige et de sable, de gris. Les résultats sont très beaux et simples, si ingénieux même parfois : miroirs, bougeoirs, porte-manteaux, porte-bijoux, des lampes uniques. La finition de ces créations a beaucoup de valeur à ses yeux.

La plume au bout des doigts...

Le métier d'écrivain public est vieux comme le monde : le scribe égyptien était un fonctionnaire public, lettré et éduqué dans l'art de l'écriture. Aujourd'hui, cette importance n'a jamais été démentie ; il semblerait même qu'en nos temps de communication "high-tech" où les images sont primordiales, la profession d'écrivain public soit d'une certaine façon relancée.

En faisant la connaissance d'Isabelle DESCAMPS WILLIAMSON, nous nous sommes trouvés devant une nouvelle preuve que l'individu peut changer de vie professionnelle du tout au tout.

En effet, elle a été pendant très longtemps responsable commerciale dans une société qui, de Paris, l'a amenée à L'Isle sur la Sorgue puis à Aix en Provence. Mais les nombreux déplacements à travers la France, et quelques fois l'Europe, devenant lourds et contraignants, Isabelle a voulu changer de profession.

Alors, pour se donner le plus de chances possible, Mme DESCAMPS WILLIAMSON a fait un bilan de compétences professionnelles. Les résultats ont permis de constater deux points dominants dans son caractère : l'aspect social de sa personnalité et l'intérêt profond pour l'écriture. Il lui restait à trouver une nouvelle profession permettant de regrouper ces deux centres d'intérêt.

Faire faire un bilan à un professionnel, c'est aussi lui permettre de trouver une nouvelle orientation. C'est lors d'une consultation d'un ouvrage sur les innombrables métiers existants qu'Isabelle a trouvé sa future voie : ECRIVAIN PUBLIC. Trois journées d'information sur ce métier suivies également de modules de formation lui ont confirmé son choix.

Après bientôt deux ans d'exercice, Isabelle commence à élargir sa clientèle, avec la patience d'une fourmi tenace. Parce que c'est un véritable travail de fourmi que le travail d'écrivain public. Il s'agit de rencontrer d'abord tous les gens en demande. Elle sait qu'il faut également de la diplomatie, de la disponibilité, de la patience. Elle n'est pas que spécialiste dans le domaine de l'écrit, elle doit avoir des qualités d'écoute, d'empathie, de discernement et de psychologie. Elle réalise qu'elle doit analyser et faire la synthèse de tous les éléments matériels et moraux qui lui sont présentés. Et puis, c'est tout l'art de reformuler des pensées et des paroles, de façon claire et significative dans la forme et dans le fond.

Il n'est pas donné à tout le monde de maîtriser l'art précis et subtil de la langue française, syntaxe, grammaire, conjugaison.... Isabelle sait avoir du recul devant les situations familiales, juridiques, commerciales, techniques. Elle sait aider les populations métissées ou vieillissantes, peu armées devant les ordinateurs et les méandres de l'organisation administrative ; ou tout simplement les personnes qui n'ont pas envie d'écrire.

L'écrivain public n'est ni un assistant social ni un avocat. Ses domaines d'intervention sont nombreux et il est, de plus, tenu au secret professionnel.

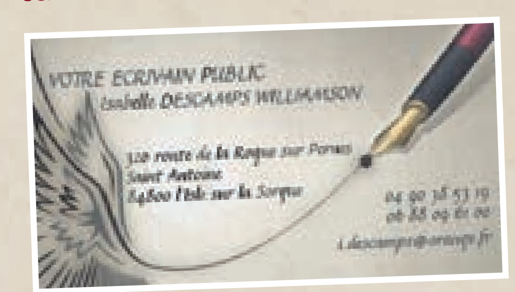
Pour établir un premier bilan de ces deux dernières années, Isabelle regrette d'avoir une clientèle volatile ou ponctuelle. Ainsi, rarement, elle connaît les réponses faites à ses clients, positives ou négatives. Mais, même si cela est frustrant, elle n'abandonnera pas ses buvards et ses plumes, son ordinateur, parce qu'au bout du compte, le métier est passionnant, riche en contacts et échanges.

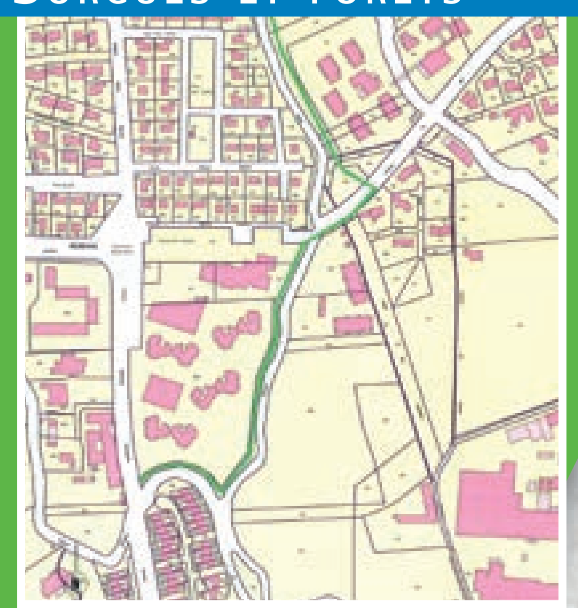
Isabelle n'a qu'une envie : rencontrer des responsables d'entreprises, des artisans, des commerçants, à qui il manque des conseils, un secrétariat plus présent, pour des dossiers de prêt, des études de marché, des appels d'offres et aussi pour toutes les paperasses "mangeuses de temps". Cela aussi fait partie du métier et elle sait le faire.

Pour finir, il est un aspect de sa profession qui lui tient tout particulièrement à cœur, elle qui aime tellement lire. Il est arrivé à Isabelle de travailler sur les mémoires ou les "récits de vie" de quelques clients. Elle apprécie particulièrement ces rencontres attachantes de personnes volontaires pour laisser une trace écrite de leur vie ordinaire ou non. A partir de documents existants et d'entretiens, les souvenirs prennent leur place, se façonnent. Les confidences lient Isabelle à ces personnages pour faire naître une biographie, un essai ou un roman ; et l'écrivain public sait donner une meilleure mine à ces héritages de vie.

En la quittant, revient dans l'esprit une vieille chanson de France :

"Au clair de la lune, mon amie Isabelle, prête-moi ta plume, pour écrire un mot..."





Cheminement Jean Garcin

Le projet du cheminement Jean Garcin s'intègre dans un projet global permettant, à terme, de relier en bord de Sorgue le collège Jean Garcin à l'île Saint Jean. La liaison entre l'avenue Aristide Briand et l'île Saint Jean a déjà été aménagée il y a quelques années.

Cet hiver, deux autres secteurs seront traités.

La première tranche des travaux permettra de relier l'Avenue Léon Reboul à l'Avenue des Sorgues en longeant le bord de la rivière derrière le Clos Saint Michel. Cette partie est actuellement utilisable, mais ne possède pas de revêtement permettant le passage des personnes à mobilité réduite et des poussettes (cheminement enherbé).
Le futur cheminement de deux mètres de largeur permettra aux promeneurs de circuler facilement.

La seconde tranche de travaux permettra de se balader en bord de Sorgue derrière le foyer d'accueil médicalisé des traumatisés crâniens.

Afin d'assurer une liaison entre les deux parties, un aménagement de la traversée de l'Avenue des Sorgues sera réalisé. Ces travaux permettront de réduire la vitesse des voitures et de créer une zone de traversée sécurisée.

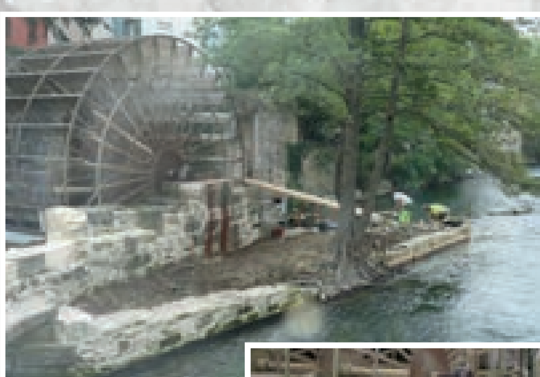
Le linéaire concerné par les travaux est de l'ordre de 630 mètres.



Des travaux pour conserver le patrimoine

Confortement de l'ilôt de soutènement de la Roue de la Garancine

Après avoir installé en 2012 la Roue de la Garancine, l'équipe Sorgue de la Communauté de Communes est en train de rebâtir le mur de soutènement de cette roue. La reconstruction de ce mur en pierre permettra de continuer à mettre en valeur ce site et protégera durablement l'ouvrage des contraintes hydrauliques.



Avant



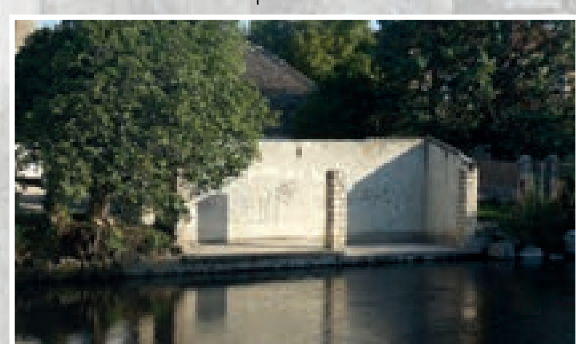
Après

Rénovation du lavoir du Pont de Douzamont

Dans le cadre du projet d'aménagement du secteur "Grande Sorgue", la commune du Thor est en train d'aménager une partie du centre-ville, de l'église jusqu'à la Place St Roch.

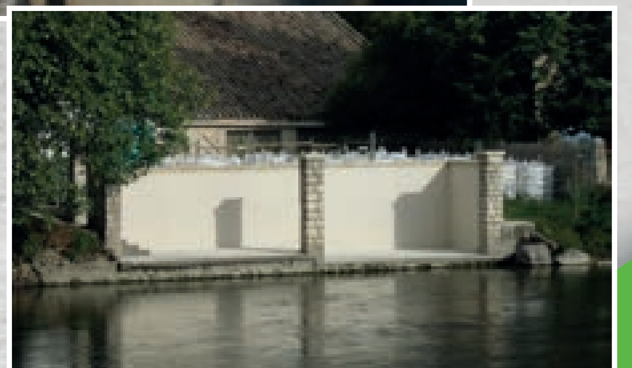
Au cœur de ce périmètre, une parcelle en bord de Sorgue est entretenue par la Communauté de Communes. A cet endroit, un vieux lavoir a subi les affres du temps.

Le service Sorgue vient de terminer la rénovation de et ouvrage afin de l'intégrer au mieux dans le site. Prochainement, une tonnelle sera mise en place.

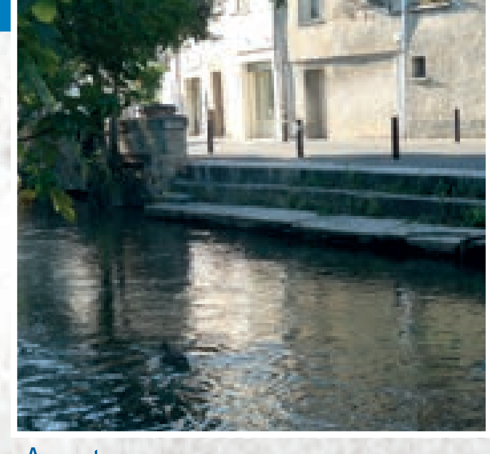




Avant



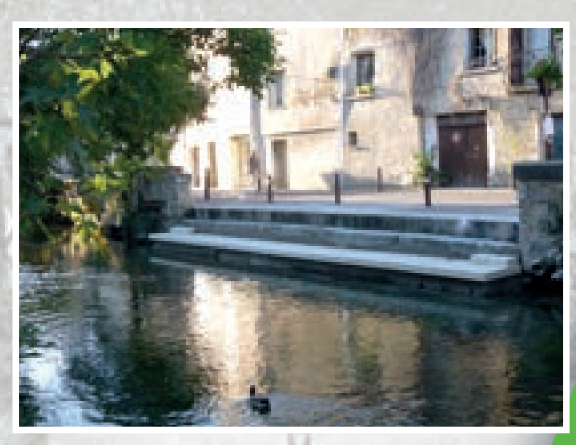
Après



Avant

Rénovation de l'accès à l'eau du Quai Clovis Hugues

Sur le Quai Clovis Hugues se trouve un des nombreux accès à la rivière que comporte le centre-ville de L'Isle sur la Sorgue. Fort utilisé par tous pour venir admirer la rivière, cet ouvrage commençait à montrer de grosses fissures, et un des angles était cassé. Afin d'assurer la sécurité des usagers et de continuer à permettre à tous d'accéder à la Sorgue, la CCPSMV a entrepris des travaux de restauration. Après une semaine de travaux, de nouvelles dalles en pierres de taille ont été mises en place et deux contremarches ont été ajoutées. L'accès est aujourd'hui à nouveau possible en toute sécurité.





Après

La Roue Roze va renaître...

Dans le cadre des travaux d'entretien et de mise en valeur des bords de Sorgue, la Communauté de Communes envisage de poursuivre son programme de construction de roues à aubes.

Cette année, il a été décidé de reconstruire la roue Roze. Elle sera construite sur son emplacement d'origine. Celle-ci se trouve sur le Quai Jean Jaurès à L'Isle sur la Sorgue.

Roue très ancienne établie par M. De Palerme, elle était en ruines depuis plus de vingt ans, lorsque son gendre M. De Ribère fut mis en demeure par l'Arrêté du 28 novembre 1812 de la reconstruire ou d'abandonner ses droits, à la suite d'une demande d'Alexandre Courtet (propriétaire de l'extrémité du terrain de la Caisse d'Epargne). La roue De Ribère fut reconstruite avant l'expiration du délai accordé de six mois. Elle appartenait, comme la maison De Ribère, depuis une trentaine d'années à la famille Roze lorsqu'elle fut règlementée par l'ordonnance royale du 19 février 1843, complétée par l'Arrêté du 21 janvier 1851.

Ces éléments sont extraits des "Notes sur L'Isle" de Julien Guigue.

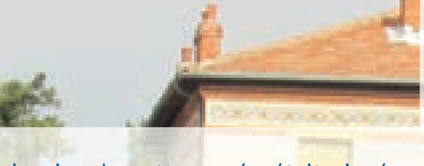
Après avis favorable de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) en date du 9 juillet 2013, le CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques) a rendu le même avis le 17 octobre dernier.



Début des travaux de réhabilitation

Le centre de formation des métiers de bouche à l'école Saint Roch

Au printemps 2013, un premier article sur l'école Saint Roch vous expliquait le projet d'ouverture d'un centre de formation aux métiers de bouche, dans le cadre du Pôle Excellence Rurale, dont la thématique est "Les Chemins de l'Art de Vivre en Provence".



En janvier de cette année était signée la convention avec l'Union Compagnonnique.

La Communauté de Communes a souhaité inscrire dans cet art de vivre, un centre de formation aux métiers de bouche et participer à la réhabilitation du bâtiment, le rapprochant de ses activités premières.

Le bâtiment de l'école Saint Roch, dans sa première utilisation, était un lieu où la ménagère pouvait se former à différentes activités, parmi lesquelles la cuisine. Aujourd'hui, à l'abandon depuis plusieurs années, Saint Roch va avoir une nouvelle vie.

Depuis le printemps, le dossier a bien évolué par la réhabilitation du bâtiment d'abord puis l'ouverture de l'école.

Un des partenaires actifs de cette opération est la Mission Locale de Cavaillon. Mme Pernette, responsable de secteur à la Mission Locale, est également chargée de projet au Pôle Ressources à la maison des Métiers et du Patrimoine et à ce titre, depuis 2000, elle suit différents chantiers de restauration en pierres sèches (restauration des fontaines des villes et villages du Vaucluse, murs de soutènement du parking du Château de Saumane et d'autres nombreux projets du territoire).

Pour la Mission Locale

LA MISSION LOCALE EST D'ABORD PRESCRIPTEUR

Elle soutient des adolescents et des jeunes adultes (16 à 25 ans) dans leur parcours d'insertion professionnelle. Le chantier permettra aux stagiaires engagés d'appréhender plusieurs corps d'état de gros œuvre et de second œuvre du bâtiment. Il sera temps aussi pour eux d'acquérir des nouvelles compétences ou d'en développer des anciennes.

Il s'agira de résoudre les freins périphériques à l'emploi, c'est-à-dire faire en sorte que les problèmes de santé, de mobilité ou de budget (par exemple) soient résolus pour que la personne bénéficiaire sur le chantier-école, adopte une posture de salarié.

Le chantier permettra de ré-inserer ou insérer des publics jeunes ou adultes dans une dynamique pour leur impulser ou leur re-impulser des rythmes ou des réflexes à l'insertion professionnelle. Tout en faisant le chantier, les personnes pourront aussi rechercher du travail. Il y a un contrat d'objectif où les parties en cause vont signer un véritable engagement écrit.

L'UNION COMPAGNONNIQUE, SPÉCIALISÉE DANS LES MÉTIERS DU BÂTIMENT, ASSURERA LA PRODUCTION LIÉE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, DANS LE RESPECT DU CAHIER DES CHARGES ASSIGNÉ PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Il s'agira de respecter les échéances et les qualités du chantier. Les travaux seront assurés avec l'encadrement de compagnons spécialisés dans les métiers du bâtiment.

Les candidats retenus seront principalement domiciliés au Thor ou sur le territoire du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. Le chantier devrait durer 8 mois.

Pour les compagnons

Une fois le chantier terminé, ils prendront en charge le fonctionnement du centre, dans sa gestion et dans son organisation.

Actuellement, M. Dufraine, porteur du projet, programme, conçoit et rédige les contenus pédagogiques qui seront dispensées auprès du public.

Ces formations seront destinées à deux catégories de public et les thèmes d'enseignement seront choisis en fonction du produit et du moment de l'année : les produits bio seront à l'honneur.

Les cours de cuisine seront proposés au rez-de-chaussée, douze postes de travail modulables (avec évier, poste de cuisson et plan de travail) permettront la formation pratique ; un petit amphithéâtre permettra des formations théoriques ; le dernier étage sera réservé à l'hébergement des stagiaires, venant de loin.

Le bâtiment entier sera restauré selon les nouvelles règles d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

D'UNE PART, DES COURS POUR LES PARTICULIERS

Les cours auront lieu les vendredis soir et les samedis matin, les techniques de cuisson, les utilisations des températures et les règles thermiques seront par exemple étudiées ; des rencontres pourront être organisées avec des producteurs locaux.

Certains gîtes ou certaines maisons d'hôtes de notre territoire pourront inviter leurs clientèles à des animations à l'école de passage.

D'AUTRE PART, DES COURS POUR LES PROFESSIONNELS DES MÉTIERS DE BOUCHE

L'année scolaire sera la base de cet enseignement, trente-deux semaines d'occupation des locaux sont programmées pour enseigner les dernières techniques de cuisson, de préparation, de conservation des produits bruts et confectionnés. Le cycle complet de la chaîne alimentaire sera enseigné : la production, la transformation de la matière, les réactions chimiques alimentaires, la conservation et l'hygiène.

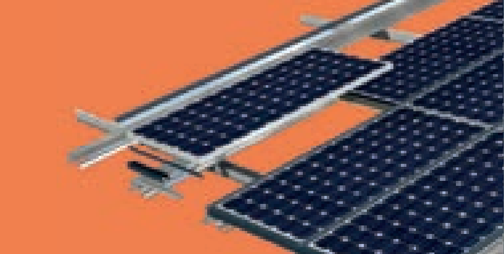
Les formateurs seront principalement des Compagnons de l'Union Compagnonnique.

La Communauté de Communes est particulièrement attachée à ce projet pour deux raisons

Son impact sur l'emploi : ce projet engendrera des créations de postes (enseignants, formateurs, personnel administratif, agents d'entretien et de surveillance). L'approvisionnement en filière courte et en produits locaux occasionnera un développement de la filière agricole, avec des revenus pour les exploitants.

Son impact sur le développement durable : la consommation de productions locales et saisonnières permet d'afficher un bilan carbone minimum. Cette opération s'inscrit parfaitement dans la logique de la politique agricole de la Communauté de Communes, qui a été retenue par l'Agence de l'Eau dans le cadre de l'appel à projet relatif à la sauvegarde de l'eau, par notamment le développement d'une agriculture biologique.

Projet d'ombrières photovoltaïques



Engagée dans une démarche de réduction de ses consommations d'énergie et de promotion des énergies renouvelables sur son patrimoine, la CCPSMV a initié un projet d'ombrières photovoltaïques sur les parkings du centre technique et du siège administratif.

Les deux installations permettront de produire de l'électricité d'origine renouvelable à partir de la technologie solaire photovoltaïque, qui transforme le rayonnement solaire en électricité.

La production électrique annuelle des deux ombrières correspondra à 70% de la consommation électrique des deux bâtiments communautaires.



La gestion des Zones d'Activités Economiques

relève des compétences intercommunales



Nouveau tracé
Nouveaux aménagements

A ce titre, des aménagements routiers et paysagers ont été réalisés à l'entrée Ouest de L'Isle sur la Sorgue, sur la route qui conduit au Thor.

A aujourd'hui, les entrées de la Zone de la Grande Marine ont été traitées avec un recalibrage de la voirie, la réalisation de plateaux traversants aux entrées de zones, la création de pistes cyclables et la mise en valeur paysagère des lieux sur une longueur de 200 mètres.

Afin de terminer cette entrée de ville, il restait à aménager la partie entre le pont du RD 31 et le giratoire de la Zone d'Activités de la Petite Marine.

Ce sera chose faîte fin décembre avec la réalisation d'un nouvel ensemble qui intègrera une voirie réduite à une largeur de 7 mètres, offrant ainsi le caractère d'une véritable entrée de ville. Cette réduction de chaussée aura la vertu de réduire de manière significative la vitesse automobile.

Par ailleurs, les automobilistes auront la possibilité de tourner à gauche pour accéder à la route départementale 31.

Ceci évitera l'utilisation pour l'accès à cette départementale de la rampe issue du giratoire de la Petite Marine et qui présente de véritables dangers lorsqu'il s'agit de prendre la direction de Carpentras.

L'aménagement paysager, avec la plantation d'une double rangée d'arbres, prolongera la continuité visuelle des aménagements déjà réalisés.

Enfin, le Conseil Général de Vaucluse, en partenariat avec la Communauté de Communes, installera deux arrêts de bus spécialement aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

Le coût de ce nouvel investissement s'élèvera à la somme de 550 000 € (500 000 € à la charge de la Communauté de Communes et 50 000 € pour le Conseil Général).

Cette dernière phase de travaux conclut cet aménagement engagé voici trois ans qui embellit et sécurise cette entrée de ville, fort utilisée par les habitants et les touristes.



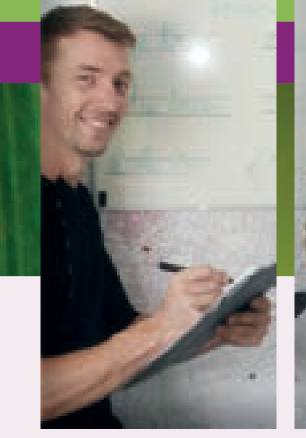
Assemblée plénière de l'ARPE

Chaque année, l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE) organise une rencontre technique sur le territoire d'une collectivité locale dont le travail a valeur d'exemple en matière de gestion des déchets.

Cette fois-ci, c'est la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse qui a été sélectionnée, pour l'organisation d'une assemblée plénière avec l'ARPE, sur la thématique de l'optimisation de la signalétique en déchèterie.

C'est sur le site de la déchèterie de L'Isle sur la Sorgue, qu'élus et techniciens se sont retrouvés l'après-midi pour assister à la présentation des initiatives prises en matière de signalétique, d'organisation et de gestion.

Préalablement en matinée, l'assemblée plénière de l'ARPE s'est déroulée au siège de la CCPSMV. Le choix de notre collectivité pour une telle rencontre récompense les efforts engagés depuis plusieurs années par notre collectivité en matière de gestion des déchets et souligne que nos actions portent aujourd'hui leurs fruits, même si en la matière, il convient de les poursuivre tant le problème de l'élimination des déchets est complexe et onéreux.



François BRUCHA

Passionné de géologie, hydrogéologie, entre autre. L'investissement de François permet de transmettre les bons gestes de tri afin de protéger la planète.

France MULLER

Passionnée par la botanique et les animaux. Etre Ambassadrice du Tri, c'est pour France, être investie d'une mission de transmission des valeurs et de gestes écologiques, pour un monde meilleur.

Ambassadeurs du Tri

Porteurs de messages...

Missions

Depuis quelques semaines, deux nouveaux Ambassadeurs du Tri sillonnent le territoire et viennent à la rencontre des habitants, afin de les sensibiliser aux nouveaux comportements pour mieux trier. Limiter l'impact environnemental des déchets est une priorité, mais il faut que tous les habitants jouent le jeu. Un seul chiffre : la collecte sélective coûte, en moyenne au niveau national, 16,7 € par habitant, contre 47,7 € pour les ordures ménagères.

Leurs missions sont diversifiées et concernent différentes catégories de personnes.

Auprès des adultes

Ils opèrent parfois en partenariat avec la police municipale ; c'est ainsi que les opérations "ville propre" ont été menées afin de rechercher les responsables des dépôts sauvages. Ces opérations sont accompagnées d'une campagne d'affichage de prévention.

Ces Ambassadeurs sensibilisent les commerçants des cinq commune sur les règles de tri ainsi que sur les points de collecte, notamment des cartons, afin de faire respecter les consignes de tri.

C'est aussi sur les marchés, comme par exemple au Thor, que leur présence est efficace. Leur rôle est d'informer, de rappeler les règles de tri, de promouvoir les composteurs mis en vente auprès des administrés en partenariat avec la mairie du Thor et l'association AERE.

Ils mettent aussi leurs compétences à l'œuvre lors de certaines opérations comme :

- la distribution des sacs jaunes en mairie de L'Isle sur la Sorgue,
- le broyage des végétaux sur les déchèteries intercommunales,
- la sensibilisation au tri en déchèterie (les thèmes abordés sont différents chaque mois).

Auprès des enfants

Avec la rentrée scolaire, les interventions scolaires redémarrent début novembre et nos Ambassadeurs du Tri (France et François) reprennent leurs interventions pédagogiques auprès des enfants scolarisés sur le territoire communautaire, afin d'apprendre aux enfants les gestes de bonne conduite en matière de tri ; une manière de les sensibiliser à la protection de notre planète.

Plusieurs thématiques seront abordées dans ce programme de sensibilisation :

- visite de déchèterie ou centre de tri,
- diffusion d'une pièce de théâtre sur le thème du tri et du recyclage des déchets,
- intervention d'une association locale réalisant avec les élèves des objets à partir de matériaux recyclés.

A ce jour, 8 écoles du territoire communautaire ont accepté le programme proposé par les Ambassadeurs du Tri, ce qui représente un total de 27 classes, soit 632 élèves.

Pour rappel, pendant l'année scolaire précédente, 20 écoles ont bénéficié d'une intervention de sensibilisation sur le tri et la réduction des déchets, pour un total de 61 classes, ce qui représentait 1583 élèves sensibilisés.

Colonne à huile alimentaire enterrée sur la déchèterie de L'Isle sur la Sorgue

Dans le cadre de la certification ISO 14001, qui repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité du service déchèterie, la collectivité a mis en place un conteneur enterré pour la récupération des huiles usagées végétales. Plusieurs points forts sont à souligner tant au niveau de l'ergonomie et de l'esthétique. De plus, ce conteneur est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Rappel d'utilisation : Les particuliers et les professionnels de la restauration peuvent utiliser ce moyen d'évacuation des huiles gratuitement, dans la limite d'apports de 20 litres par jour et 60 litres par semaine.

Colonnes à carton

A ce jour, le territoire communautaire est équipé de points de collecte pour les cartons, répartis comme suit :

- Fontaine de Vaucluse : 4 colonnes
- Saumane de Vaucluse : 1 colonne
- L'Isle sur la Sorgue : 7 colonnes
- Châteauneuf de Gadagne : 1 colonne

Les emplacements de ces points de collecte de carton, situés à proximité du centre-ville des communes, permettent aux commerçants de déposer leurs cartons dans des contenants adaptés et spécifiques, en vue de leur recyclage. Il convient de ne pas les déposer dans des bacs destinés à d'autres types de déchets. Cette démarche a ainsi un double intérêt : d'une part le recyclage des cartons et d'autre part, cela évite que des cartons soient présents dans les bacs roulants et les saturent ou soient déposés à même le sol, aux pieds des bacs.

De plus, il est prévu d'en ajouter, afin de répondre aux besoins grandissants des usagers dans les lieux suivants :

- Saumane de Vaucluse : 1 colonne
- L'Isle sur la Sorgue : 2 colonnes

Colonnes à verre enterrées au Thor

Dans le cadre de l'aménagement du secteur Grande-Sorgue par la ville du Thor, la Communauté de Communes a profité de l'opération de réfection de la voirie pour installer deux colonnes à verre enterrées présentes sur ce secteur. Ainsi, la collectivité œuvre pour l'amélioration du cadre de vie.

Que faire de son sapin de Noël ?

A l'approche de Noël, le nombre de sapins achetés pour célébrer les fêtes de fin d'année, va représenter quelques milliers d'arbres sur le territoire communautaire. Si chaque foyer apporte après ces fêtes son sapin dans l'une des déchèteries intercommunales, dans les bennes à déchets verts, le nombre de tonnes de compost généré continuera de croître. C'est là une des façons de contribuer au recyclage des déchets.

De plus, il est important de rappeler que les sapins ne doivent pas être déposés sur la voie publique, dans les containers ou encore en dépôt sauvage.

volet foncier et habitat

Le Programme d'Aménagement Solidaire

Le P.A.S dans ses deux volets, habitat et foncier, propose aux cinq communes de participer dans leur projet de création de logements sociaux ou communaux conventionnés.

Le volet "foncier" facilite les acquisitions destinées à la création de logements locatifs sociaux, à la réalisation d'équipements publics, de commerces et services de proximité et en faveur de l'environnement.

Il peut aussi permettre d'élaborer des stratégies foncières à l'échelle intercommunale.

Le volet "habitat" permet de répondre aux besoins en logements, en particulier aux besoins en logements sociaux (PLUS, PLAI, logements conventionnés du parc privé).

Voici quelques exemples des projets habitats du territoire communautaire en cours de validation par les instances régionales :

L'Isle sur la Sorgue
Création de 16 logements sociaux à l'ancienne gendarmerie après acquisition foncière – opération portée par un bailleur social.

Saumane de Vaucluse
Le bailleur social étudie la possibilité d'implanter à Saumane de Vaucluse 7 logements sociaux dans le centre ancien.

Fontaine de Vaucluse
Réhabilitation de 3 logements communaux qui devront être conventionnés afin de bénéficier des aides régionales.

Châteauneuf de Gadagne
Création de 32 logements sociaux sur le site de la cave coopérative après acquisition foncière – opération portée par un bailleur social.

Le Thor
Un bailleur social étudie la possibilité de création de logements sociaux dans la restructuration de l'hôtel DIEU.

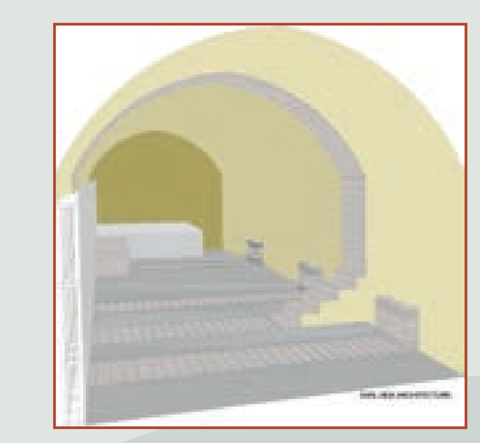
Tous ces projets devraient se concrétiser au cours de l'année 2014, dernière année du P.A.S.



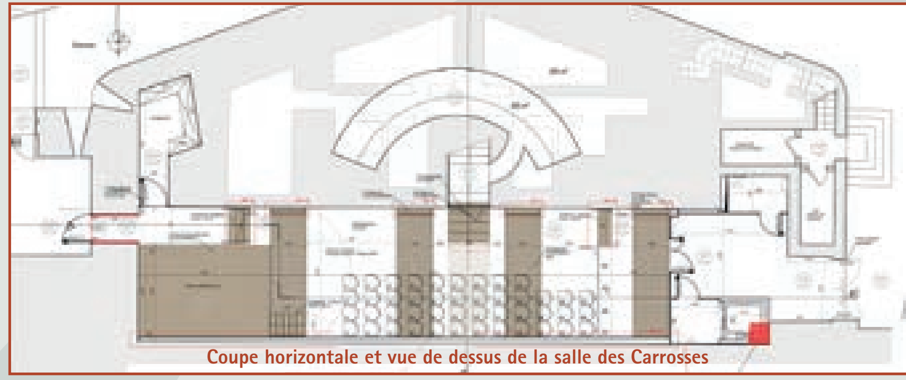


L'extension

Cette extension du Château est une intervention contemporaine dans la partie Est inachevée. En structure légère et habillée de bois, elle se dissimule derrière le mur d'enceinte existant et permet un accès aux canonnières par un belvédère offrant une large vue sur l'Est et le Nord. Cette construction permet la mise en place d'un ascenseur desservant l'ensemble des niveaux publics pour un accès aux personnes à mobilité réduite. Elle accueillera dans son premier niveau, une cuisine de réchauffe offrant la possibilité d'organiser des repas "traiteur" sur site.



La salle des Carrosses



Coupe horizontale et vue de dessus de la salle des Carrosses

Ouverture au public d'une salle jusqu'à aujourd'hui non aménagée. Son emplacement à l'entrée du Château et de plein pied permet à la fois de rendre accessible à tous cette future salle polyvalente, mais aussi permet de positionner un ascenseur donnant l'accès aux étage. Cette salle largement voutée en plein cintre sera aménagée pour recevoir de petits concerts ou conférences. L'éclairage et l'acoustique ont été soigneusement conçus, tout en gardant l'authenticité des lieux (voûte restaurée).

Poursuite des travaux

Suite à la première phase relative aux travaux de restauration des façades Sud et Ouest, les travaux de restauration des façades Nord et Est débutent en cette fin d'année. Ces travaux servent à mettre hors d'eau et hors d'air l'ensemble du Château. Cette phase est d'une importance capitale afin d'entreprendre les travaux d'aménagements intérieurs en toute sérénité. Dès lors, la phase 2 du projet qui consiste à rendre accessible le Château et son parc, s'engagera dès les premières semaines de 2014. Deux grands évènements viendront ponctuer cette nouvelle phase :
la création d'une extension et la muséographie du Château.

L'aménagement intérieur

L'aménagement du Château se fera sur trois niveaux :

REZ DE CHAUSSÉE

La salle des Carrosses accueillera une salle multi-usages et de spectacles d'une contenance de 50 personnes ainsi que le départ de l'ascenseur.

L'aménagement permettra un confort acoustique et visuel tout en préservant l'architecture du lieu.

REZ DE JARDIN ET PARVIS

Le rez-de-chaussée sera réaménagé en salles d'expositions et salles polyvalentes pour la majeure partie de l'existant et en espaces de services pour l'extension.

La muséographie sera simple et discrète afin de mettre en valeur le patrimoine exceptionnel que recèle le Château.

Les éléments techniques permettant un confort d'hiver et d'été seront quant à eux dissimulés ou intégrés au mobilier de muséographie.

L'éclairage sera traité avec grand soin afin de révéler et mettre en lumière les œuvres tout autant que le Château lui-même.

L'Orangeraie donnant sur le parvis en partie Est sera transformée en salle de restaurant d'été ; sa verrière restaurée et un aménagement sobre permettront de déjeuner sur place.

Une restauration minutieuse sera également effectuée sur le grand hall, la salle aux murmures ainsi que sur le grand escalier à double révolution.

LE PREMIER ÉTAGE

Les salles seront destinées, comme au rez-de-jardin, à des salles d'expositions et des salles polyvalentes.

Le belvédère sur l'extension offrira des points de vues au travers des canonnières sur une terrasse habillée de bois.

L'ancienne Orangeraie servira de salle de restauration pendant la période d'été ; sa verrière sera restaurée et l'éclairage permettra de recevoir le public également le soir.

L'Orangeraie

L'aménagement du parc

Le parc est intimement lié au projet et son aménagement participera à la vie future du Château. Allant des grands espaces boisés aux jardins en terrasse, en passant par les douves, l'ensemble du parc offrira une balade ludique et pédagogique.

Un réseau de passerelles de bois suspendues permettra de parcourir les parties escarpées du chemin de ronde.



L'application mobile "En Provence Tour"

Cette application a connu un gros succès cet été. Aujourd'hui, on compte + de 1800 téléchargements de l'application depuis sa sortie en mars 2013. Téléchargeable gratuitement ! Sur Apple mais aussi Android.

Les touristes et les locaux apprécient particulièrement l'onglet "Manifestations" qui permet de savoir tout ce qui se passe autour de vous en temps réel et l'onglet "Itinéraires" qui indique les balades commentées et détaillées à faire à pied ou à vélo dans tout le Pays des Sorgues de Saumane de Vaucluse à Châteauneuf de Gadagne en passant par Fontaine de Vaucluse, L'Isle et Le Thor.

SANS OUBLIER... LES RÉSEAUX SOCIAUX

- **Facebook** : "L'Isle sur la Sorgue Tourisme", notre page fan rencontre toujours plus de succès ; nous avons atteint cet été les 2 000 fans (2096 au 12 novembre), une belle réussite pour cette page ouverte depuis 18 mois. Vous y trouvez nos actualités, des coups de cœur et bien d'autres choses ! Rejoignez-nous vite !
- **Twitter** : 272 Tweets et plus de 200 abonnés qui suivent chaque jour les actualités sur "lislesursorgue", le compte twitter de l'OTI.
- **Youtube** : 11 vidéos mises en ligne à ce jour avec plus de 4 400 vues en totalité ! Une belle réussite pour notre chaîne youtube : "L'Isle sur la Sorgue Tourisme" http://www.youtube.com/user/otidelasorgue
- **Instagram** : Nouveau un compte pour l'OTI : "lislesurlasorgue_tourisme" où l'on poste les photos des événements en direct, mais aussi des photos des plus beaux paysages que l'on croise au Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.

Un nouveau site internet

Depuis le mois de juin, le site internet de l'Office du Tourisme Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a fait peau neuve ! Un tout nouveau site très dynamique, vous propose de découvrir différemment notre si belle destination : www.oti-delasorgue.fr

Retrouvez l'histoire, le patrimoine, les personnages qui ont fait du Pays des Sorgues ce qu'il est aujourd'hui, la liste des restaurants, des hébergements, mais aussi des boutiques gourmandes, des domaines viticoles et agricoles, la météo, la hauteur de la Sorgue... un site qui se veut attractif mais aussi très complet.

Un espace spécifique a été dédié à l'Art et l'Antiquité, au vélo, à l'actualité avec un agenda ; l'équipe de l'Office du Tourisme tient aussi un Blog "le Coin des Passionnés".

Vous pouvez vous abonner à la Newsletter, accéder à la rubrique "coin des pros", dédiée aux personnes souhaitant avoir plus d'informations sur le fonctionnement, les adhésions, la photothèque.



Nouveaux comportements

pour des visiteurs toujours présents en 2013

L'année 2013 se termine, et il est déjà temps de tirer un premier bilan touristique. Deux tendances significatives caractérisent cette saison 2013 :

- *une arrière-saison dynamique, qui enregistre une hausse du nombre de visiteurs dans les trois Maisons de Tourisme,*
- *une période de fréquentation en plein été plus calme.*

De nouveaux comportements de consommation

L'analyse des comportements démontre à nouveau cette année encore que les visiteurs fréquentent, de manière assidue, les Offices de Tourisme à la recherche du "Bon Plan", de véritables conseils.

Bien que les sites Internet se multiplient, diversifient leurs offres, les voyageurs passent de plus en plus de temps auprès des conseillers en séjours dans les Offices de Tourisme. Ces agents deviennent des "créateurs" de séjours, conçoivent des itinéraires de A à Z, et ce, dans le but de conserver les touristes le plus longtemps possible sur le territoire Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. Cela permet d'accroître les dépenses (hébergement, restauration, loisirs, musées, commerces...), ce qui participe donc au développement économique de notre région.

C'est surtout une clientèle "famille" qui se rend sur le territoire. De ce fait, les demandes s'orientent plus vers les activités et les loisirs accessibles aux petits et aux grands ; demandes auxquelles l'OTI répond avec un éventail d'activités pour tous les âges et pour tout public. C'est cela qui fait la force et le dynamisme des offres sur notre territoire.

Un budget restreint

Le vélo et la randonnée pédestre connaissent toujours un vif engouement auprès de nos visiteurs.

Les visites culturelles sont elles aussi fort appréciées des touristes (parcours de l'art, exposition à la Tour d'Argent, Villa Datris, Exposition Campredon et Fondation P. Salinger...).

Elles ne font pas toujours l'objet de la demande auprès des conseillers en séjour mais une fois celles-ci proposées, nous enregistrons un intérêt et un enthousiasme certains.

Des clientèles de tout horizon

Pour la clientèle française, notre région reste très fréquentée par la clientèle de P.A.C.A, de Rhône-Alpes, du Grand Ouest et du Nord.

Pour ce qui est de la clientèle étrangère, nous recevons majoritairement : des belges, des allemands, des néerlandais. De plus, cette année, on constate le retour en nombre des américains et beaucoup de canadiens.

Pour les clientèles émergentes, nous retrouvons cette année : l'Asie (Japon et Chine certes mais aussi Corée, Taïwan, Thaïlande), le Brésil, l'Europe de L'Est et l'Espagne (pas vraiment "des clientèles émergentes" mais en nombre cette année, fait rare sur notre territoire), ainsi que des japonais et des chinois.

Des activités diversifiées

Durant l'été, les Maisons de Tourisme proposent des animations, dont des visites guidées, des visites en scènes, des ateliers nature avec une nouveauté cette année : la Balade Gourmande à L'Isle sur la Sorgue ; en tout, une soixantaine de sorties tout au long de l'été sur nos cinq communes.

Le territoire Pays des Sorgues Monts de Vaucluse ne cesse d'être courtisé par la presse écrite ou télévisuelle.. L'Office de Tourisme Intercommunal a accueilli de nombreuses TV cet été : "Des Racines et des Ailes", "Échappées Belles", TV5 Allemande, TV japonaise...

Une reconnaissance pour la qualité de notre territoire, appuyé par le sérieux des acteurs du tourisme qu'ils soient hôteliers, restaurateurs, artisans, artistes, commerçants, antiquaires...

Taxe de séjour forfaitaire
Modalités pratiques d'application

La Communauté de Communes a instauré sur son territoire la taxe de séjour forfaitaire depuis décembre 2005. Le produit de cette taxe est intégralement affecté aux dépenses destinées à améliorer la fréquentation touristique. Ainsi, elle permet de financer en partie les actions portées par l'Office de Tourisme sur le territoire.

Qui doit souscrire cette déclaration ?
Tout propriétaire qui propose à la location saisonnière :
- un ou plusieurs meublés de tourisme,
- une ou plusieurs chambres d'hôtes,
- un ou plusieurs gîtes ruraux,
- tout ou partie de son domicile personnel.

Les deux premières années de mise en location de l'hébergement sont exonérées du paiement de la taxe.

Quand et où déposer votre déclaration ?
Chaque hébergeur est tenu de faire une déclaration en mairie, au plus tard un mois avant le début de chaque période de perception, soit, avant le 1er mars de l'année en cours.

Où retirer votre déclaration ?
Elles peuvent être retirées durant le 1er trimestre de l'année concernée : dans les mairies, les Maisons de Tourisme, au siège de la Communauté de Communes, sur le site internet de la CCPSMV (www.paysdessorgues.fr) dans l'onglet Tourisme, ou téléchargées depuis les liens suivants :
- Chambre d'hôte : http://vosdroits.service-public.fr/pme/R17897.xhtml
- Autres : http://vosdroits.service-public.fr/pme/R14321.xhtml

Pour tout renseignement concernant les Taxes de Séjour
Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse - Service Tourisme
350, Avenue de la Petite Marine - 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE
Tél : 04 90 21 20 03 ou 04 90 21 43 11
Fax : 04 90 21 43 13 - adiluca@ccpsmv.fr

Si vous souhaitez classer votre location
Après dépôt en mairie de votre déclaration de mise en location, contactez une des Maisons du Tourisme de la Communauté de Communes pour retirer un dossier de classement. Une hôtesse vous détaillera les avantages du classement (parutions sur les brochures, promotion, labels,...) et les formalités à remplir.

Pour tout renseignement concernant les locations saisonnières et les chambres d'hôtes

- Maison de Tourisme Fontaine de Vaucluse
Résidence Jean Garcin
84800 Fontaine de Vaucluse
04 90 20 38 04 78
fontainedevaucluse@oti-delasorgue.fr

- Maison de Tourisme L'Isle sur la Sorgue
Place de la Liberté
84800 L'Isle sur la Sorgue
04 90 38 04 78
islesurlasorgue@oti-delasorgue.fr

- Maison de Tourisme Le Thor
Place du 11 novembre
84250 Le Thor
04 90 33 92 31
lethor@oti-delasorgue.fr

Comment calculer la taxe de séjour forfaitaire ?

1 - LA CAPACITÉ D'ACCUEIL
La taxe est assise sur la capacité d'accueil de chaque hébergement soit le nombre de personnes que celui-ci est susceptible d'héberger.

2 - LES TARIFS RETENUS PAR LA CCPSMV

Types et catégories d'hébergement	Tarifs par nuitée et par personne
Meublés de tourisme 4 et 5 étoiles, chambres d'hôtes et gîtes ruraux de classements équivalents et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,82 €
Meublés de tourisme 3 étoiles, chambres d'hôtes et gîtes ruraux de classements équivalents, domiciles personnels proposés à la location saisonnière et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,60 €
Meublés de tourisme 2 étoiles, chambres d'hôtes et gîtes ruraux de classements équivalents et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,42 €
Meublés de tourisme 1 étoile, chambres d'hôtes et gîtes ruraux de classements équivalents et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,32 €
Meublés de tourisme non classés, chambres d'hôtes et gîtes ruraux de classements équivalents et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,24 €



Festival de la Sorgue

La 38e édition de ce festival a connu une fois de plus cet été un succès populaire qui ne se dément pas au fil des années.

Sur le thème "Les musiques et les danses du Monde", cinq spectacles ont enchanté un public toujours plus nombreux chaque saison et heureux de partager ces moments musicaux dans chacun des villages de la Communauté de Communes.

Les clefs du succès demeurent toujours les mêmes : la qualité et la gratuité des spectacles proposés, l'engagement de tous les partenaires bénévoles, comités des fêtes, associations locales, mairies, la convivialité et la bonne humeur.

A cela, rajoutons la douceur estivale et une météo bienveillante.

Déjà, tous les acteurs s'affèrent à travailler pour vous proposer une 39e édition pleine de surprises qui débutera le dernier week end de juin 2014 pour se poursuivre tous les vendredis du mois de juillet.





Journée de la Sorgue

Dimanche 22 septembre, la 8e édition de la Journée de la Sorgue s'est déroulée sur la commune de L'Isle sur la Sorgue, au parking du Portalet.

Par cette fête et dans le cadre de sa compétence SORGUE et FORETS, la Communauté de Communes a souhaité une fois de plus, sensibiliser les habitants et les touristes sur les richesses, mais aussi sur la fragilité du patrimoine naturel et notamment sur la Sorgue.

Il s'agissait ce jour là, de promouvoir des actions de protection et de valorisation des milieux aquatiques avec le concours des associations, des clubs, des organismes institutionnels qui ont fait partager leurs actions et leurs expériences.

Des activités ont été proposées : balades sur la Sorgue en Nego Chin, balades en vélo, initiation à la grimpe d'arbre...

Salon Bio Bien-être Tourisme

Le salon Bio, Bien-être et Tourisme s'est tenu au Parc Gautier les 7 et 8 septembre à L'Isle sur la Sorgue. Quatre-vingts exposants, des conférences, des ateliers ont attiré des visiteurs en grand nombre.

Dix huit Offices de Tourisme étaient présents. Artistes et artisans solidaires dans leurs motivations, leurs modes de pensée et de vie, ont fait découvrir leur savoir-faire dans des secteurs d'activités différents : produits alimentaires bio, énergie renouvelable, bien-être, production entièrement naturelle... Certains venaient de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, d'autres du Vaucluse ou des départements voisins ou lointains.

Avec La Polynésie, comme invitée d'honneur, le dépaysement vers la France lointaine était assuré avec ses chants, ses danses, ses multiples performances incantatoires ; le groupe "Aloha Tahiti Show" a mis en scène un mariage polynésien et a par ailleurs, réalisé des spectacles multiples de danses originales et surtout, a proposé un grand show le samedi soir.



2014 Forum des Métiers
la 5e édition se prépare déjà

Depuis quatre ans, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse organise en étroite collaboration avec le Comité du Bassin de l'Emploi de Cavaillon, en partenariat avec les établissements scolaires et l'association "Entrepreneurs des Sorgues", le Forum des Métiers.

Pour l'édition 2014, les partenaires souhaitent faire évoluer ce forum vers une manifestation sur deux journées : l'une dédiée à l'orientation et à la découverte de métiers avec pour seul public les élèves de 4e et 3e et l'autre dédiée à l'emploi et à la formation avec un accès tout public. Cette nouvelle organisation correspond aux attentes des partenaires et aux besoins du territoire.

Les enseignants des différents collèges et lycées du territoire travailleront ce projet avec leurs élèves en amont ; cette nouvelle présentation permettra de guider les élèves de 4e et de 3e dans la construction de leur projet professionnel et dans le choix de la filière qui leur correspond.

La Communauté de Communes attache du prix à souligner davantage le lien entre métier et formation. Aussi, il s'agira d'informer sur les secteurs d'activités représentés par l'organisation de tables rondes. Les métiers et les emplois du territoire seront mis en valeur.

Pour la deuxième journée, le Forum espère permettre une mise en relation entre demandeurs d'emploi et entreprises locales en phase de recrutement.

FORUM DES MÉTIERS
- Jeudi 6 février et vendredi 7 février 2014
- Salle des Fêtes
Avenue Napoléon Bonaparte
84 800 L'Isle sur la Sorgue

Pour tout renseignement : 04 90 21 43 19 (Service Développement Economique)



Châteauneuf de Gadagne
CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS :

EN HAUT DES MARCHES

Depuis de nombreuses années déjà, notre village s'efforce d'améliorer l'agrément de son cadre de vie. Une recherche constante de son embellissement, particulièrement ces dernières années, nous permet aujourd'hui, d'en récolter les fruits puisque, pour la 3e année d'affilée, notre cité vient de recevoir le 1er Prix des Villages Fleuris dans sa catégorie (communes de 1000 à 3500 habitants).

Cette distinction récompense donc la persévérance dans les aménagements réalisés par la commune pour améliorer son esthétique générale. Mais cette distinction a aussi une incidence majeure, dans la mesure où elle permet à notre village d'être inscrit sur la liste départementale des cités appelées à concourir pour l'obtention de la fameuse "fleur", symbole de reconnaissance régionale attribué aux villages qui ont fait, plusieurs années de suite, des efforts conséquents de fleurissement, mais également d'aménagement des rues, d'enfouissement des réseaux disgracieux, de propreté de la voirie, et de manière générale d'embellissement de la cité.

Il reste maintenant à passer cette étape pour tenter d'obtenir une première "rose". Nous ne sommes donc pas au bout du chemin et l'effort devra se poursuivre. Pour espérer monter sur une plus haute marche du podium dans le concours des villages fleuris, notre commune devra faire encore mieux que ce qu'elle a fait jusqu'à présent, et apporter de nouvelles améliorations à l'aspect visuel du village. Pour ce faire, des aménagements tant floraux que de l'espace seront encore nécessaires.

Beaucoup de pain sur la planche pour cela, c'est évident… Mais n'est-ce pas un beau challenge à relever ? Alors, en route pour la prochaine étape !



Fontaine de Vaucluse
LA SOLIDARITE

Créée il y a plus de vingt années sous l'impulsion de Christian Tallieux et S. Sylvestre, cette association locale apporte outre des services à la personne, essentiels en milieu rural, des relations humaines de qualité.

L'association ADMR de Fontaine de Vaucluse couvre les communes de Saumane de Vaucluse et Lagnes sous l'impulsion de Mme Nombel, Présidente. Elle participe à nouveau à l'opération de veille auprès des bénéficiaires de l'ADMR de ces communes en programmant des visites de bénévoles à domicile.

Pour cette 3e opération, **l'association locale recherche de nouveaux bénévoles pour s'impliquer entre les mois de janvier et février 2014.**

Et si vous participiez à cette opération avec l'association locale ADMR de Fontaine de Vaucluse ? Donnez un peu de votre temps pour développer le lien social et la solidarité sur vos communes ?

Vous êtes intéressés ?
Faites-vous connaître et
envoyez votre candidature à :
Fédération ADMR 84
Mme Jean
32 Avenue Charles de Gaulle
CS 50006 – Le Pontet
84275 Vedène CEDEX
Ou par mail à : mjean@fede84.admr.org

Contact : Mireille UBIEDO
ADMR FONTAINE DE VAUCLUSE
Tel : 04 90 20 34 31
Port. : 06 86 58 96 65
Fax : 04 90 94 70 87

Saumane de Vaucluse
LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE À SAUMANE, UNE PRÉOCCUPATION AU QUOTIDIEN

Si les projecteurs sont souvent tournés vers le Château de Saumane, site ô combien emblématique de l'histoire de notre territoire, notre commune a toujours eu pour préoccupation la conservation et la valorisation de son patrimoine, qu'il soit naturel ou bâti.

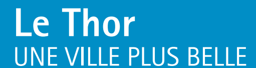
Depuis de nombreuses années, en partenariat avec l'APARE, l'organisation de chantiers jeunes a permis de remettre en état la ferme de Valescure, site très apprécié des promeneurs et des amoureux de la nature.

Le site de Valescure fait également l'objet d'une convention avec le Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence Alpes du Sud pour la protection de la faune et de la flore, et notamment de deux espèces : la chauve-souris, le chiroptère et le vautour percnoptère présents sur le site, ainsi que l'introduction de la Garidelle (Fausse-nigelle).

La commune a toujours protégé ses espaces naturels : les espaces boisés par la mise en place de règlements spécifiques dans le cadre du POS et par des actions de débroussaillage ciblées en partenariat avec l'ONF ; la Sorgue par l'inscription en emplacements réservés au POS de la totalité des bords de Sorgue, dispositif permettant à la commune d'être prioritaire lorsqu'un terrain en bord de Sorgue est à la vente. C'est ainsi que la commune de Saumane est aujourd'hui propriétaire de plus de 6 hectares, lui permettant ainsi d'avoir une véritable politique de protection de la ripisylve et de la rivière et d'éviter les usages susceptibles de nuire à cet environnement fragile.

Le soutien apporté depuis de nombreuses années par la commune à l'Association Pierre Sèche à Saumane a permis à cette association d'effectuer non seulement un travail d'inventaire très précis du patrimoine bâti en pierre sèche sur le territoire communal (bories, aiguiers, abris sous-roche, etc), mais aussi de financer des travaux de restauration de ces vestiges du passé faisant partie intégrante de notre patrimoine culturel local.

Enfin, la commune a engagé, en partenariat avec la Communauté de Communes dans le cadre du P.A.S avec la Région, un programme de restauration des remparts et des calades du village. Celui-ci est complété par l'acquisition toute récente, par exercice de son droit de préemption, de la tour médiévale placée à l'extrémité méridionale du Castrum de Saumane, et au sud du Château dont la datation est incertaine (fin XIIe siècle et début XIIIe siècle).



Le Thor
UNE VILLE PLUS BELLE

Le centre ville du Thor connaît une profonde mutation. Laissé à lui-même pendant des dizaines d'années, sans projet, son attrait a décliné. Depuis 2008, la municipalité met en œuvre divers moyens permettant d'améliorer le cadre de vie, de soutenir le commerce de proximité, de valoriser les espaces publics, d'accompagner les initiatives locales, de retrouver l'agrément de ce qui fait la rue : se promener en toute sécurité, faire des rencontres, pouvoir discuter avec ses connaissances, faire ses courses, etc.

Les initiatives prises pour la rue de la République, le samedi matin, pendant le marché, ont montré la forte attente des Thorois pour transformer cette artère en une voie de circulation accessible à tous, apaisée, animée et conviviale.

L'année 2013 aura aussi été mise à profit pour engager l'important chantier de la rénovation de l'entrée Nord de la ville. Dans le cadre du Programme d'Aménagement Solidaire, piloté par la Communauté de Communes, l'équipe municipale a transformé ce secteur situé en bord de Sorgue. Elle a créé des espaces de tranquillité pour les piétons, une voie protégée pour les cyclistes et des aires de stationnement situées à deux minutes des commerces et services. Un nouvel accès à la Sorgue a été réalisé, le réal des Dominicains, mis en valeur, des plantations programmées, etc.

Cette première phase a permis d'embellir les abords de l'église Notre-Dame-du-Lac, de restaurer le vieux pont de Douzamont et de modifier l'accès à la rue de la République qui devient une voie limitée à 20 km/h. Les arrêts-minute, mis en place en complément des parcs à vélo et de la zone bleue instaurée depuis bientôt deux ans sur les places, fluidifient le stationnement et facilitent les arrêts pour se rendre dans les commerces. Ces réalisations devraient dissuader les automobiles "qui ne font que traverser".

Dans une deuxième phase, c'est toute la rue de la République qui sera renouvelée, afin de la rendre vivante, attractive, dynamique. Celle-ci constitue, en effet, un axe majeur du centre-ville et, avec les boutiques alentour, le cœur du commerce de proximité. La réflexion sur son devenir sera conduite en concertation avec les Thorois et l'Association des Commerçants, Artisans et Entrepreneurs du Thor.



L'Isle sur la Sorgue
COURS DE LA PYRAMIDE

Vers la fin des travaux

Alors que s'achève l'année 2013, la période des travaux sur le cours de la Pyramide arrive à sa fin. Lancés en 2010, ils se terminent comme prévu trois ans plus tard. Un temps qui, s'il parait long, s'est avéré toutefois nécessaire à la prise en compte de l'ensemble des besoins en rénovation du cours. Ces derniers étaient tout à la fois externes (réfection de la voirie, réalisation des allées, des contre-allées, etc) et souterrains avec la reprise des nombreux réseaux enterrés. C'est cette dernière étape qui, pourtant peu visible, a requis le plus de temps et d'attention du fait de sa complexité. Aujourd'hui, le chantier évolue dans sa dernière phase. Après la réalisation de la voirie en enrobé mi-octobre et le traçage des lignes de signalisation routière, restent l'installation du mobilier urbain et la très attendue plantation des micocouliers qui viendra parfaire la rénovation du cours.

La plantation des arbres, dernière étape majeure des travaux, revêt un symbole particulièrement fort. D'abord, parce qu'elle va permettre au cours de renouer avec son histoire et l'époque où des platanes majestueux bordaient la voirie. Ensuite, parce qu'elle fait écho à la campagne de souscription lancée par la ville de L'Isle sur la Sorgue début 2013. Celle-ci permettait à chacun, habitant, visiteur ou collectivité, de faire un don pour un arbre et d'investir pour l'avenir de la ville. La campagne a remporté un franc succès. Au cours de l'été dernier déjà, tous les arbres avaient trouvé leurs souscripteurs. Un échange symbolique de leur don sera concrétisé par la fixation d'un clou en bronze sur lequel sera gravé un message personnel. L'occasion pour les souscripteurs d'y exprimer des sentiments, des souvenirs, des rêves ou encore des projets d'avenir. La fin des travaux sera marquée le 21 décembre prochain par une inauguration qui réunira les habitants et les souscripteurs autour de festivités. Une inauguration qui, en marge des fêtes de Noël, laissera la part belle à l'émotion et aux surprises.



Décembre 2013 – Janvier & Février 2014

Quelques Festivités

L'ISLE SUR LA SORGUE

www.mairie-islesurlasorgue.fr

DÉCEMBRE 2013

• Dimanche 1er
7 h à 21 h Bourse aux skis, salle polyvalente St Jean - Ski Club L'Islois
9 h à 20 h 5 000 livres d'occasion BABU PARRAINAGES, salle des fêtes
Loto de quartier – Saint Jean Demain, salle polyvalente

• Mardi 3
Bal des Séniors, salle des fêtes

• Jeudi 5 et vendredi 6
9 h à 20 h Foire aux Jouets, salle des fêtes

• Samedi 7
10 h à 12 h Tour des Quais – Téléthon, Quai Lices Berthelot
Animations de Noël

• Dimanche 8
Loto Rotary Club, salle des fêtes

• Samedi 14
Tables en fête
10 h à 18 h Expo-vente Recycl'art, salle des fêtes

• Dimanche 15
Loto des Farios, salle des fêtes

• Lundi 16
Noël des Crèches, salle des fêtes

• Mardi 17
Bal des Séniors, salle des fêtes

• Mercredi 18
Spectacle fin d'année Delta Hip-Hop, salle des fêtes

• Samedi 21
Clôture du Marché de Petit Palais

• Dimanche 22
Loto Club des Séniors, salle des fêtes

JANVIER 2014

• Samedi 11
Loto Club Islois de Gymnastique, salle des fêtes

• Dimanche 12
Loto Foyer Rural de Velorgues, salle des fêtes

• Dimanche 19
Loto Lion's Club, salle des fêtes

FÉVRIER 2014

• Jeudi 6
Forum des Métiers, salle des fêtes

• Vendredi 7
Forum des Métiers, salle des fêtes

• Samedi 22 au lundi 24
Salon de Pêche

SAUMANE DE VAUCLUSE

www.saumane-de-vaucluse.fr

DÉCEMBRE 2013

• Samedi 7 et Dimanche 8
Calendales "Di Saumano"

• Dimanche 15
14 h Loto, association Vivre à Saumane

CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE

www.chateauneufdegadagne.com

DÉCEMBRE 2013

• Samedi 7
9 h 00 Téléthon, Place de la Poste
19 h 30 Repas du Téléthon, salle de l'Arbousière

• Samedi 14
15 h 00 Les Treize Desserts, salle A. Tavan

FÉVRIER 2014

• Dimanche 23
16 h 00 Les Musicales de l'Arbousière
Trio Arcadis (trio avec piano), salle de l'Arbousière

SANS OUBLIER

• Dimanche 16 Mars
La foulée des Felibre

LE THOR

www.ville-lethor.fr

DÉCEMBRE 2013

• Dimanche 1er
15 h 00 Loto de l'association Les Yakas, salle des fêtes
16 h 00 Concert - Noëls de Provence interprétés par l'ensemble vocal comtadin Monique Sarrade, Chef de Chœur Thibaut Plantevin, au profit de l'hospitalité Notre Dame de Lourdes du diocèse d'Avignon, Eglise Notre Dame du Lac - Entrée : 10 euros, gratuit pour les moins de 18 ans

• Mercredi 4
8 h à 12 h Marché hebdomadaire, Place du Marché
14 h 30 à 16 h 30 Permanence de l'armée de l'air, Hôtel de Ville

• Jeudi 5
11 h 30 Journée nationale d'Hommage aux Morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, Monuments aux Morts

• Vendredi 6
9 h à 12 h Permanence Info Amélioration de l'Habitat, Hôtel de Ville - Information : 04 90 23 12 12
9 h à 16 h Permanence Info Energie, sur rendez-vous, Hôtel de Ville - Information : 04 90 74 09 18

• Samedi 7
8 h à 12 h Marché hebdomadaire, Place du Marché
Journée nationale du Téléthon - Stand avec vente de viennoiseries, Place du Marché
16 h Concert - Chants de noël interprétés par le groupe Arc en Ciel avec Nicole Rieu, au profit du Téléthon, Eglise Notre Dame du Lac
19 h 30 Repas dansant au profit du Téléthon, salle des fêtes

• Dimanche 8
16 h Loto organisé par le Comité d'entente des Anciens Combattants du Thor, salle des fêtes

• Mardi 10
Après-midi récréatif pour les retraités du Thor, organisé par le CCAS, salle des fêtes

• Mercredi 11
8 h à 12 h Marché hebdomadaire, Place du Marché
15 h à 19 h 30 Collecte de sang – EFS, salle des fêtes

• Vendredi 13
21 h Blues/Groove – Scarecrow, Le Sonograf'

• Samedi 14
8 à 12 h Marché hebdomadaire, Place du marché
8 à 19 h La matinée des lutins, animations, retraite aux flambeaux, Centre ville

• Dimanche 15
15 h Loto organisé par l'association Les Amis Réunis, salle des fêtes

• Mercredi 18
8 h à 12 h Marché hebdomadaire, Place du Marché
20 h 30 Education populaire - Film débat "Flicage total par les puces", organisé par l'association Attac Sorgue et Calavon, salle polyvalente

• Vendredi 20
16 h Loto organisé par l'association Pose ton Art, salle des fêtes

• Samedi 21
8 h à 12 h Marché hebdomadaire, Place du Marché
8 h à 19 h Marché de Noël, Dame Blanche, déambulation aux lampions, Centre ville

• Samedi 21 & Dimanche 22
8 h à 18 h Tournoi de futsal organisé par l'Union Sportive Thoroise, Gymnase Jean Garcin

• Dimanche 22
16 h Loto organisé par l'association Amicale des Pompiers, salle des fêtes

• Mercredi 25
8 h à 12 h Marché hebdomadaire, Place du Marché

• Samedi 28
8 h à 12 h Marché hebdomadaire, Place du Marché

JANVIER 2014

• Mercredi 1er
15 h Loto de l'association Vélo Club Le Thor Gadagne, salle des fêtes

• Dimanche 5
14 h à 18 h Loto organisé par l'association Union Sportive Thoroise, salle des fêtes

• Samedi 11
21 h Blues – Pillac Xavier, Le Sonograf'

• Dimanche 12
15 h Loto organisé par l'Association des Commerçants, Artisans et Entrepreneurs du Thor, salle des fêtes

• Mercredi 15
20 h 30 Education populaire - Film débat "Les FTP dans la résistance", organisé par l'association Attac Sorgue et Calavon, salle polyvalente

• Samedi 18
20 h 30 Concert narratif "Danbé" de Marie Desplechin, avec Aya Cissoko de la Cie (Mic) ZZA, salle des fêtes - Spectacle Nomade(s) proposé par la mairie dans le cadre du partenariat avec le Théâtre de Cavaillon/Scène nationale

• Samedis 18 & 25
Stage de porcelaine organisé par l'association Accueil Culture Loisirs, salle polyvalente

• Dimanche 19
15 h Loto provençal organisé par l'association Parlaren lou Tor, salle des fêtes

• Vendredi 24
21 h Rockin'rythm & Swingin'Blues – Nico Duportal & his rhythm dudes, Le Sonograf'-

• Samedi 25
16 h Fête de la Sainte Barbe, organisée par l'association Amicale des Pompiers, salle des fêtes

FÉVRIER 2014

• Dimanche 2
15 h Loto organisé par l'association des Parents d'Elèves du Thor, salle des fêtes

• Du vendredi 7 au dimanche 9
Faites sans OGM, salle des fêtes

• Samedi 8
21 h Soul/Blues/Funk – Karl W Davis, Le Sonograf'

• Mercredi 12
15 h à 19 h 30 Collecte de sang – EFS, salle des fêtes

• Vendredi 14
21 h Blues – Awek, Le Sonograf'

• Samedi 15
Vide armoires organisé par l'association Accueil Culture Loisirs, salle des fêtes

• Dimanche 16
15 h Loto organisé par l'association Le Sonograf, salle des fêtes